



Commune de Marly

Le Conseil communal

Direction des Finances – DFIN
Monsieur Jean-Pierre Siggen
Conseiller d'Etat, Directeur
Rue Joseph-Piller 13
1701 Fribourg
Par courriel : SCCDIR@fr.ch

N./Réf. : NG/mb/1000
M. Nicolas Gex

Marly, le 30 juin 2022

Avant-projet de loi modifiant la loi sur les impôts cantonaux directs – prise de position

Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur,

Le Conseil communal vous remercie d'avoir sollicité son avis dans le cadre de la consultation citée en titre.

Ainsi, en réponse à votre sollicitation adressée par courrier du 15 mars 2022, nous vous informons que celui-ci se rallie à la prise de position de l'Association des communes fribourgeoises dont il appuie les propos.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Christophe Maillard



Le Secrétaire

Nicolas Gex